

CENTRE AFRICAIN DE CONTRÔLE ET DE PRÉVENTION
DES MALADIES

PROTOCOLE DE RECHERCHE DE CONTACTS DE COVID-19 POUR

LE PERSONNEL DE L'UNION AFRICAINE





1 Contexte

Le présent protocole contient les directives en matière de procédures de recherche des contacts pour membre du personnel de l'Union africaine confirmé positif à COVID-19 dans les locaux de la Commission de l'Union africaine. La recherche des contacts suivra les étapes ci-dessous :

- a. Enquête sur le cas et identification des contacts
- b. Etablissement de la liste des contacts et classification
- c. Suivi ou surveillance quotidienne des contacts
- d. Décharge des contacts ou fin de suivi des contacts.



2 Responsabilité et mission

Le Centre Africain de Contrôle et de Prévention des Maladies seront responsables de l'enquête sur les événements pour identifier, répertorier et classer les contacts, surveiller un contact quotidiennement jusqu'à ce que la personne ne soit plus considérée comme un contact, et assurer la libération des contacts en fonction des critères établis en collaboration avec les autorités nationales respectives du pays hôte. La Direction des services médicaux et de santé de l'Union Africaine (MHSD) sera responsable de l'isolement des contacts qui présentent des symptômes avant la confirmation et veillera à ce que les cas confirmés obtiennent le traitement et les soins.

Pour les contacts identifiés en dehors des locaux de l'Union Africaine, les directives nationales et le protocole de recherche des contacts s'appliqueront. Pour les autres bureaux de l'Union Africaine en dehors du siège, l'unité médicale ou tout autre prestataire de santé sous contrat assurera la liaison avec le CDC Afrique pour obtenir des conseils sur la recherche des contacts en collaboration avec les autorités du pays hôte.



3 Procédures de recherche des contacts

3.1 Identification et classification des contacts

Pour l'enquête sur les événements, le CDC Afrique utilisera les définitions de contact de l'OMS pour toute personne répondant à la définition de risque élevé. Aux fins de la hiérarchisation des ressources, les contacts seront regroupés en deux : (a) contacts étroits et (b) contacts occasionnels. Toutes les personnes qui interagissent avec un cas identifié de l'une des manières suivantes, deux jours avant l'apparition des symptômes jusqu'à ce que le cas soit isolé, seront considérées comme des contacts étroits :

- a. Face à face, à moins d'un mètre, pendant 15 minutes ou plus **OU**,
- a. Contact physique direct **OU**,
- b. Soins médicaux directs sans utiliser d'équipement de protection individuelle

3.2 Liste des contacts et classification

Toutes les personnes qui remplissent les critères de contact seront répertoriées à l'aide d'un formulaire de liste de contacts structuré lié au cas. Les contacts seront classés comme contacts étroits ou contacts occasionnels pour guider la hiérarchisation des ressources requises pour le suivi quotidien des contacts.

3.3 Suivi quotidien des contacts

Il faudra observer les procédures de surveillance des contacts quotidiennes suivantes :

- Tous les contacts identifiés seront suivis pendant 14 jours à compter du dernier jour de contact avec le cas à l'aide du formulaire de suivi des contacts (voir annexe 2).
- Pendant le suivi quotidien :
 - Tous les contacts, à l'exception des travailleurs de la santé essentiels, seront confinés à la maison et séparés des membres de la famille à la maison. Si l'on ne peut pas garantir leur séparation des membres de la famille, il faudra les confiner dans un hôtel ou dans d'autres endroits sans autre personne. Pendant leur confinement à leur domicile, ils seront tenus de respecter toutes les mesures de prévention et contrôle des infections (PCI) pour protéger les personnes qui les entourent.

- Les contacts considérés comme travailleurs de santé essentiels seront confinés à leur domicile pendant les heures hors travail. Pendant leur confinement à leur domicile, ils seront tenus de respecter toutes les mesures de la PCI pour réduire les risques de contamination des personnes qui les entourent. Le personnel peut se présenter au travail mais en portant toujours un masque médical lorsqu'il est en contact avec des collègues ou des patients. Au travail, le personnel devrait subir un examen physique chaque jour pour évaluer les symptômes et vérifier la température au début de leur quart de travail.
- L'équipe de suivi des contacts effectuera un suivi quotidien, physiquement ou à distance, par un appel téléphonique en fonction de la disponibilité de ressources et de la complexité de l'événement. En cas d'apparition de symptômes, la personne doit contacter l'équipe de recherche des contacts du CDC Afrique.
- L'équipe de recherche des contacts contactera le MHSD pour une évaluation plus approfondie.
- Une fois la définition de cas d'un cas suspect COVID-19 définie, le MHSD organisera le transport du cas vers la salle d'isolement. Pour les autres bureaux de l'Union Africaine en dehors du siège sans les installations d'isolement, l'unité médicale ou tout prestataire de santé sous contrat sera contacté pour assurer la liaison avec l'autorité nationale de santé publique pour effectuer l'isolement.
- Une fois dans une salle d'isolement, l'autorité sanitaire nationale sera contactée pour la collecte des échantillons, les tests et la confirmation de l'état du cas.
- L'autorité sanitaire nationale sera responsable de la gestion des cas en collaboration avec le MHSD, l'unité médicale ou tout autre prestataire de santé sous contrat.

3.4 Décharge de contact ou fin du suivi de contact

Tous les contacts qui remplissent les critères suivants seront libérés et retirés de la liste active des personnes à suivre par l'équipe de recherche des contacts :

- a. 14 jours pleins sans symptômes, **OU**
- a. Symptômes développés et cas confirmés, **OU**
- a. Après une enquête plus approfondie, ils ne peuvent plus être considérées comme des contacts, **OU**
- b. Après une enquête plus approfondie, le cas lié ne peut plus être considéré comme un cas.



4 Matériel de repérage des contacts et fourniture

- a. Les contacts sous surveillance recevront :
 - Équipements de protection tels que masques et désinfectants
 - Thermomètres d'autosurveillance en fonction de la disponibilité et de la possibilité d'accès.

- a. Pour les membres de l'équipe de recherche des contacts :
 - Des téléphones portables pour le suivi à distance des contacts
 - Transport, thermomètres et équipement de protection individuelle pour les visites des contacts à leur lieu de quarantaine.

Annexe 1 : Liste de contrôle d'enquête pour un contact avec un cas confirmé

1. Informations générales d'un contact	
Nom du contact	
Âge	
Sexe (masculin ou féminin)	
Nom du bureau	
Zone résidentielle (Quartier)	
Rue	
Numéro de maison.	
Numéro de téléphone	
Courriel	
2. Coordonnées	
À quand remonte le dernier jour où vous avez contacté le cas (précisez le nom)	
Quel type d'interaction :	
<ul style="list-style-type: none"> • Contact physique (par exemple, serrer la main) 	
<ul style="list-style-type: none"> • Distance d'interaction (faire une estimation - 1. Moins d'un mètre ou 2. Plus d'un mètre) 	
<ul style="list-style-type: none"> • Contact direct non protégé avec les fluides infectieux d'un cas de la COVID-19 (par exemple, tousser, toucher les mouchoirs en papier usagés à main nue, prodiguer des soins directs) 	
<ul style="list-style-type: none"> • Personne qui a été dans un environnement fermé (par exemple, salle de classe, salle de réunion, bureau, lieu de rassemblement, ménage, salle d'attente d'hôpital, etc.) 	
<ul style="list-style-type: none"> • Partagé le même transport dans une distance de moins d'un mètre 	
<ul style="list-style-type: none"> • Agent de santé qui a fourni des soins personnels ou cliniques directs ou indirects, y compris l'examen d'un cas confirmé symptomatique ou asymptomatique sans EPI approprié 	
3. Conclusion	
Contact possible (Oui/Non)	Type de contact : (Contact étroit/contact occasionnel)
Nom de l'enquêteur :	
Date de l'enquête :	
Nom du cas lié :	Nom du cas lié:

Annexe 2 : Centre Africain pour le contrôle et la prévention des maladies

FICHE DE CONTACT POUR COVID-19

Pour: suspect Probable Confirmé

Informations relatives aux cas									
Prénom du cas d'épidémie	Deuxième nom	Nom de famille	Bureau	Bureau / département	Quartier	Rue	Numéro de maison.	Date d'apparition des symptômes	Emplacement du cas identifié

Numéro	Prénom	Nom de famille	Sexe (M/F)	Âge	Date du dernier contact avec le cas	Type de contact (1. Étroit ou 2. occasionnel)	Zone/ Quartier	Adresse résidentielle				Travailleur de la santé (Oui / Non) ?
								Rue	Numéro de la maison..	Numéro de téléphone..	Courriel	
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												

Fiche de contact remplie par : Nom : _____ Titre : _____

Numéro de Téléphone : _____

Annexe 3 : Formulaire de suivi des contacts CDC Afrique pour COVID-19

Nom du contact : _____

Adresse de contact : Quartier : _____ Adresse : _____ Numéro de maison : _____

Numéro de téléphone _____

Courriel : _____

Dernière date de contact avec un dossier (jj/mm/Année) : _____

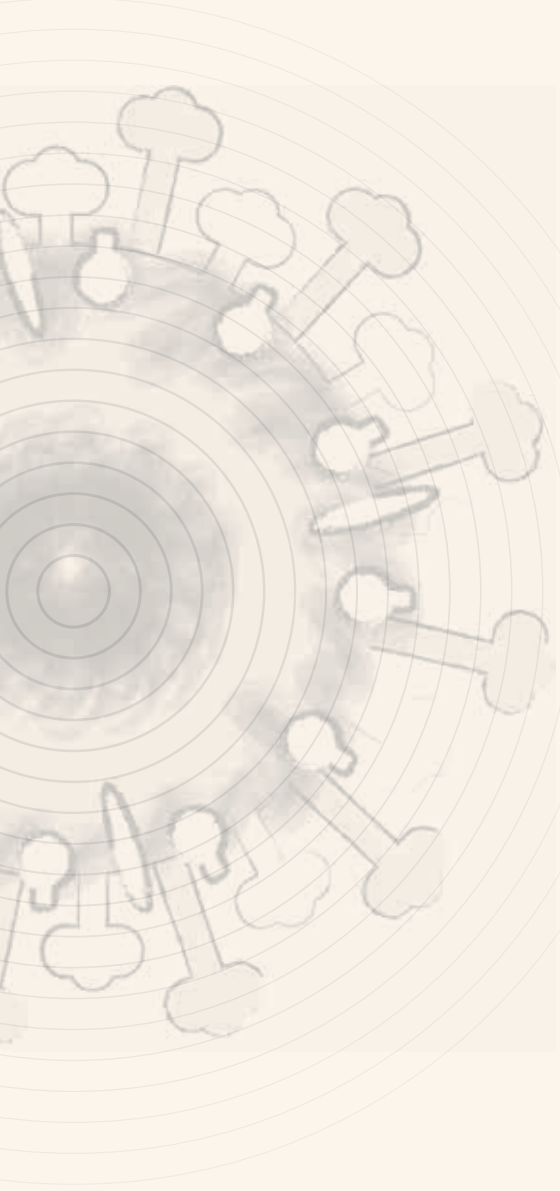
Date de début du suivi (jj/mm/année) : _____

Nom du traceur de contact : _____

Tableau d'enregistrement des symptômes pour le suivi d'un contact pendant 14 jours symptômes

Symptômes	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5	Jour 6	Jour 7	Jour 8	Jour 9	Jour 10	Jour 11	Jour 12	Jour 13	Jour 14	Catégorisation finale
Fièvre (oC)															
Toux (oui / non)															
Maux de tête (oui / non)															
Mal de gorge (oui / non)															
Essoufflement (oui / non)															
Diarrhée (oui / non)															
Autres (précisez)															





**Centres africains de prévention et de contrôle des maladies (Africa CDC),
Commission de l'Union africaine**
Roosevelt Street W21 K19, Addis Ababa, Ethiopia